

Les droits humains, une longue histoire

2008

Créée dès 1922 par des ligues de défense des droits humains, la [Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme](#) (FIDH) en fédère aujourd'hui 141 dans 100 États, qui défendent tous les droits : civils et politiques, indissociables des droits économiques, sociaux et culturels. Les droits environnementaux y ont été intégrés, s'appuyant sur la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, la Convention de Bâle, le Protocole de Kyoto...

Grâce à son réseau, la FIDH exerce une fonction de veille, peut établir avec rigueur les cas de violation et alerter la communauté internationale par des publications et des campagnes. Elle met en œuvre des programmes pluriannuels de coopération juridique pour renforcer les capacités d'action des organisations locales et leur crédibilité face aux autorités nationales et internationales. Des séminaires de formation ont été organisés en Afrique de l'Ouest, au Chili, au Mexique, sur les droits des femmes au Mali, au Maroc et en Europe, sur la diversité culturelle au Maroc. Ce travail contribue à l'élaboration de normes internationales et à la création et à l'amélioration des mécanismes internationaux de protection, ainsi pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, la mise en œuvre de la Cour pénale internationale ou la lutte contre les disparitions forcées.

Nombre d'initiatives témoignent du lien entre les aspects économiques, sociaux, environnementaux des droits humains : la campagne « Gardons les yeux ouverts » sur la Chine et la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ; « Pour le droit à l'eau potable au Niger » (2002) ; « Tchad Cameroun. Pour qui le pétrole coulera-t-il ? » (2000) ; « Où finissent les bateaux poubelles », sur le démantèlement des navires au Bangladesh et en Inde (mars 2003) ; Note sur les droits des femmes en Gambie, en 2005, au Mali en 2006.

- <http://www.fidh.org>